

Génocide rwandais : le docteur Twagira remis en liberté

La Voix - Le Bocage, 5 juin 2015

L'affaire avait énormément choqué, en mars 2014. Le docteur Charles Twagira, médecin du service gériatrique de l'hôpital de Vire était arrêté. Puis mis en examen pour génocide et crimes contre l'humanité pour son rôle présumé dans les massacres commis en 1994 au Rwanda.

Charles Twagira était visé depuis 2009 par une plainte du Collectif des parties civiles pour le Rwanda, une association qui traque les génocidaires rwandais réfugiés en France.

« En 2009, je me suis rendu au Rwanda avec un documentaire pour recueillir des témoignages de victimes du génocide, expliquait Alain Gauthier, le président du collectif en mars dernier. Nous avons recueilli plusieurs témoignages, dont celui d'un médecin allemand, qui accusent Charles Twagira d'avoir supervisé l'assassinat de la femme et des deux enfants d'un collègue de l'hôpital de Kibuye. Ces témoignages sont

accablants. »

A l'époque, le médecin dirigeait l'hôpital de Kibuye dans l'ouest du Rwanda, au moment du génocide qui, en une centaine de jours, a coûté la vie à 800.000 personnes, en très grande majorité des Tutsi.

Charles Twagira avait trouvé refuge en France, à Rouen, où il a travaillé à l'hôpital. En avril 2012, il a été recruté à l'hôpital de Vire.

Selon nos confrères de l'AFP, Charles Twagira a été remis en liberté le 22 mai.

Cette mise en liberté a été décidée par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris qui a placé ce médecin sous contrôle judiciaire, précise une source judiciaire à nos confrères.

Après son arrestation, la famille du docteur était restée à Vire quelques temps.

Toujours d'après l'Agence France Presse, le docteur Twagira devrait

être domicilié chez des proches, en Haute-Normandie. Après son arrestation, la famille du docteur était restée à Vire quelques temps.

Dans un communiqué sur le site du CPRC Alain Gauthier dit sa « révolte » :

« Une telle décision nous paraît incompatible avec une véritable justice. Nous pensons tout particulièrement aux familles des victimes. (...) Nous ne pouvions pas imaginer que, vu les charges qui pèsent sur lui, monsieur Twagira pouvait être remis en liberté. Nous comptons bien sûr sur la justice pour dire le vrai, mais cette

décision jette le doute sur l'état d'esprit et la sérénité des magistrats français. Depuis quinze ans, nous sommes confrontés à des décisions qui nous paraissent intolérables et totalement injustes. Nous ne baisserons pas les bras pour autant. Mais il serait temps que des procès se déroulent sur le territoire français. On ne pourra se contenter plus longtemps d'un procès tous les deux ans. La remise en liberté de monsieur Twagira nous révolte mais nous renforce aussi dans notre volonté de poursuivre le combat pour la justice, au service des victimes. »